

Nantes, le 3 février 2022

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU VENDREDI 4 FÉVRIER 2022

Budget : 1,454 Md€ pour mettre en œuvre la stratégie financière du mandat et pour concrétiser les projets 2022

Le débat d'orientations budgétaires de décembre a permis de présenter la [stratégie financière](#) de la Métropole ainsi que son programme d'investissement pour le mandat. Le budget prévisionnel 2022 sera présenté en Conseil le 4 février pour financer les projets métropolitains de cette année. Alors que la crise sanitaire n'est pas encore finie et que les signes d'une reprise économique sur notre territoire sont là, Nantes Métropole prévoit un investissement de 515,9 M€ dans l'année pour engager les grandes orientations du mandat et soutenir les communes du territoire.

Cet effort sans précédent est rendu possible par la bonne gestion du budget métropolitain les années passées, son endettement mesuré et son bon niveau d'épargne. La Métropole s'engage à réaliser sa programmation pluriannuelle d'investissement 2020-2026 sans augmenter ses taux de fiscalité économique et de foncier bâti sur le mandat.

Alors que nous faisons face à des défis sans précédent, le cap fixé à l'action de Nantes Métropole pour ce mandat 2020-2026 repose sur 2 piliers, l'égalité pour inclure toutes et tous, la transition écologique pour répondre au défi climatique, et 4 grandes orientations :

- répondre à l'urgence économique et sociale et promouvoir l'égalité ;
- transformer notre modèle et incarner une métropole écologique ;
- affirmer un service public fort, toujours plus proche des citoyens, et agir pour la sécurité des habitants ;
- conforter un dialogue citoyen de qualité, le renforcer au niveau métropolitain et développer le pouvoir d'agir des habitants.

QUELS SONT LES PROJETS PRÉVUS EN 2022 ?

Le budget prévisionnel nécessaire s'élève à 1,454 Md€. La partie fonctionnement est contenue à 832,4 M€. La partie investissement est à 515,9 M€, en hausse de 4,4 % par rapport à 2021 :

Mobilités

Parmi les grands projets, on note le transfert de la gare de fret au Grand-Blottereau (participation de 8,2 M€ en 2022) ou le réaménagement du périphérique au niveau de la porte de Gesvres (5,1 M€). Pour les déplacements à vélo, 4,3 M€ sont prévus pour les axes structurants, le stationnement et les petits aménagements. Pour les voies réservées au covoiturage, 500 000 € d'aménagement sont prévus. Côté navigation, la poursuite des travaux de pontons (engagement issu du Grand débat « Nantes, la Loire et nous ») nécessite 2,6 M€ de crédits. Ils comprennent le lancement de l'appel à projets « Flots » avec notamment l'étude de faisabilité pour la création d'un embarcadère avec ponton à Mauves-sur-Loire.

En matière de transport collectif, 96,1 M€ de crédits de paiement et 9,2 M€ de subventions d'équipement à la TAN sont nécessaires. Ces crédits vont permettre l'acquisition des rames de tramway fabriquées par Alstom pour 22,5 M€, l'acquisition de bus et matériels roulants pour 28,5 M€ et la poursuite du projet de CETEX tramway à la Babinière pour 11,2 M€. Les études sont budgétées en 2022 à 2,9 M€ pour la création des lignes 6 et 7 de tramway, 1,5M € pour la transformation du pont Anne-de-Bretagne et 1,4 M€ pour la desserte de l'aéroport. Enfin, la rénovation des lignes 1, 2 et 3 du tramway nécessite 5,1 M€ et l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures du réseau, 1,9 M€.

► Nantes Métropole prévoit d'investir 147,9 M€ pour réaliser les projets 2022 de mobilités.

Fabrique de la ville écologique et solidaire

Les projets d'aménagement de la centralité métropolitaine nécessitent 5,6 M€ pour l'île de Nantes, 7,6 M€ pour le Bas-Chantenay, 1,5 M€ pour la Petite-Hollande et 8,45 M€ pour la ZAC Pirmil-les Isles. Ailleurs, des crédits de paiement sont également prévus pour les ZAC du Champ-de-Manœuvre (480 000 €) et Erdre-Porterie (984 000 €) à Nantes, des Ormeaux à Bouaye (288 000 €) et du Moulin-Boisseau à Carquefou (668 000 €).

► **Nantes Métropole prévoit d'investir 33,2 M€ pour réaliser les projets 2022 de la Fabrique de la ville écologique et solidaire.**

Projets d'espaces publics et de circulations douces

Les projets d'espaces publics et de voirie dans les 24 communes sont en hausse : 77,9 M€, contre 65,2 M€ en 2021. Concernant le patrimoine existant, 13,7 M€ sont prévus pour les travaux d'entretien-réparation-sécurité de la voirie, 4,9 M€ pour rénover les ouvrages d'art, berges et quais, 3,7 M€ pour moderniser l'éclairage public (dont 1,2 M€ pour réaliser des économies d'électricité) et 1 M€ pour mieux réguler le trafic.

Les plans communaux de déplacement doux mobilisent 1,7 M€, notamment pour aménager la rue de l'Ouche-Dinier à Rezé, le franchissement cyclable du périphérique au niveau de la porte de la Chézine à Saint-Herblain, la route de la Garotterie à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, la continuité cyclable « Loire à Vélo » de Saint-Herblain à Indre et celle de Pirmil (Nantes) à Trentemoult (Rezé), la liaison douce entre le centre-bourg et le Pont-du-Cens à Orvault et celle entre la Gâtine (Saint-Herblain) et la Chabossière (Couëron).

► **Nantes Métropole prévoit d'investir 77,9 M€ pour réaliser les projets 2022 en matière d'espaces publics et de circulations douces.**

Nature et biodiversité

Les efforts seront poursuivis dans les domaines de protection de la nature et de la biodiversité, avec notamment les travaux de restauration des cours d'eau du Cens, du Gesvres et du Charbonneau (1,3 M€) ainsi que les travaux d'aménagement sur le secteur Petite Hollande - Bords de Loire (0,5 M€). Les projets de la Métropole Nature seront lancés en 2022 avec notamment les projets de l'Etoile Verte (0,1 M€).

► **Nantes Métropole prévoit d'investir 2,5 M€ pour réaliser les projets 2022 pour la nature et la biodiversité.**

La gestion des déchets

La gestion des déchets est budgétée pour 11,4 M€ cette année, avec des travaux dans les déchèteries (1,5 M€), l'achat de véhicules et de mobiliers de collecte (respectivement 5,2 M€ et 2,6 M€), l'installation de conteneurs enterrés (500 000 €), le soutien à l'achat de composteurs et de broyeurs et le lancement d'études pour la construction d'une nouvelle plateforme de déchets vert et biodéchets (100 000 €).

L'énergie et le climat

Le budget dédié directement à l'énergie et au climat s'élève à 7,1 M€, avec notamment le versement de subventions pour la rénovation énergétique des propriétés et copropriétés privées (5 M€), la rénovation énergétique des bâtiments métropolitains (600 000 €) et l'installation de panneaux photovoltaïques (1,1 M€, notamment sur les parkings P+R de Vertou et de la Neustrie).

Eau

L'amélioration de la production et de la distribution d'eau potable génère 28,7 M€ de chantier (dont 8,3 M€ pour les travaux de l'usine d'eau et 2,2 M€ pour la sécurisation Sud Ouest).

Le réseau d'eau pluviale appelle des travaux de réhabilitation et de branchement pour 7,2 M€. Il y a notamment des travaux de séparation des réseaux entre l'eau de pluie et l'assainissement à Nantes (rue de l'Abbé-Boutet, boulevard Benoni-Goullin), la réhabilitation du réseau chemin de la Ranjonnaire à Bouguenais, l'extension du réseau sur le secteur Château-Sourdille au Pellerin, le dévoiement du réseau avenue Saint-Cloud à Orvault et la réhabilitation du réseau dans les rues des Ormes et de la Cassardière à Basse-Goulaine.

Le réseau d'assainissement prévoit un budget de 36,1 M€, dont 13,2 M€ pour les travaux de réhabilitation, de branchements et d'extension des réseaux.

► **Nantes Métropole prévoit d'investir 72 M€ pour réaliser les projets 2022.**

Habitat, logement, hospitalité

Les besoins sont en hausse, notamment pour la construction de logements sociaux (12,9 M€) et pour la réhabilitation et l'amélioration énergétique du parc social existant (7,6 M€). Concernant le parc privé, la participation de Nantes Métropole à la réhabilitation des logements s'élèvera en 2022 à 5,7 M€ (dont 1 M€ au titre de la prime thermique et 1,1 M€ pour permettre l'accession au logement à tarif abordable).

Pour l'accueil des gens du voyage : les crédits 2022 sont de 1,1 M€ pour l'aménagement d'une aire d'accueil à Saint-Herblain et de 38 000 € pour les études d'une aire à Carquefou. Le budget de rénovation du parc existant s'élève à 400 000 € et l'aménagement/entretien des terrains familiaux à 300 000 €.

Conformément à la création du fonds de soutien dédié à la « lutte pour la mise à l'abri », votée en avril 2021 en Conseil métropolitain, 1,5 M€ sont prévus en 2022 sur une enveloppe totale de 17,5 M€. Enfin, comme indiqué dans le pacte financier approuvé lors du Conseil de décembre 2021, les crédits liés aux « fonds de concours en investissement pour faciliter la réalisation d'équipements intercommunaux » sont prévus à hauteur de 0,5 M€ en 2022.

► **Nantes Métropole prévoit d'investir 41,3 M€ pour réaliser les projets 2022 en matière d'habitat, de logement et de l'hospitalité.**

Politique de la Ville

Dans nos quartiers populaires, 6 M€ seront investis à Bellevue (Nantes et Saint-Herblain), 4,6 M€ à la Bottière et au Pin-Sec, 1,5 M€ aux Dervallières, 1,2 M€ au Château (Rezé), 600 000 € au Breil, 400 000 € dans les quartiers prioritaires de Nantes-Nord et 300 000 € quartier Plaisance à Orvault.

► **Nantes Métropole prévoit d'investir 15,8 M€ pour réaliser les projets 2022 pour poursuivre les projets de renouvellement urbain.**

Rayonnement et ouverture au monde

Les travaux d'amélioration du stade Louis-Fonteneau de la Beaujoire représentent 7,2 M€ en 2022 pour les aménagements liés à l'accueil de la coupe du monde de rugby en 2023 et la réfection de la pelouse. Une subvention de 5,8 M€ est prévue pour construire le nouveau Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS).

Les travaux de modernisation à la Cité des congrès représentent 7,8 M€, dont 1,9 M€ pour la remise à niveau numérique, 2,4 M€ pour la restructuration et 3,5 M€ pour l'entretien durable des bâtiments. Les études pour la création du « musée Jules Verne – Cité de l'imaginaire » dans le bâtiment dit CAP 44 seront lancées en 2022, pour 300 000 €.

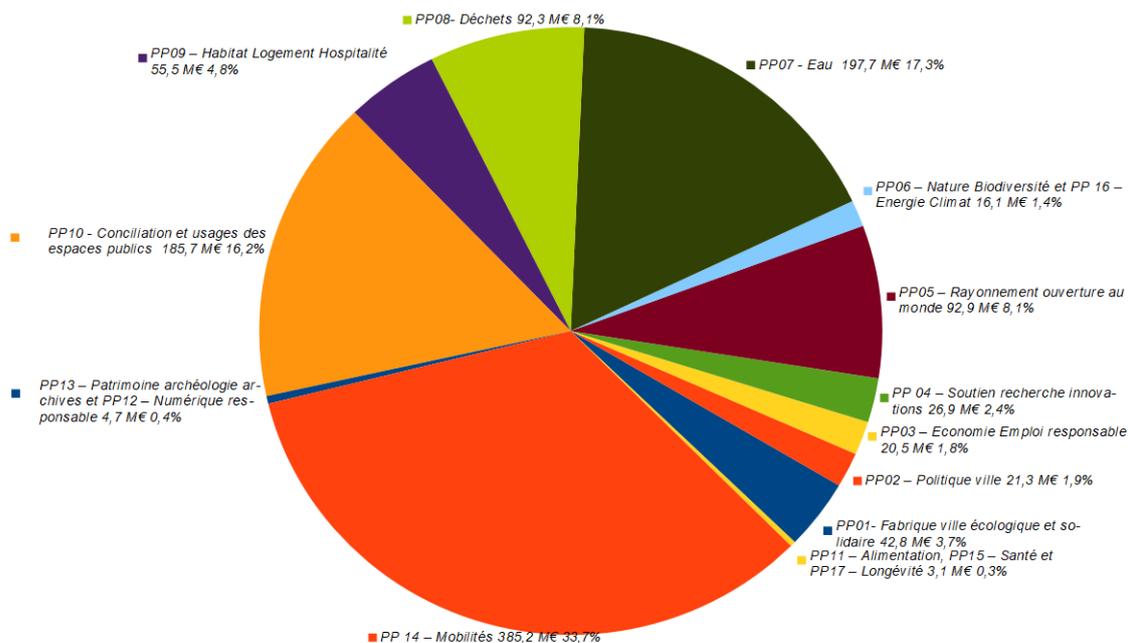
Parallèlement, les travaux d'entretien et d'amélioration des équipements culturels et sportifs seront poursuivis (respectivement 1,1 M€ et 1 M€), ainsi que ceux du château des ducs de Bretagne (1,4 M€) et des Machines de l'île (600 000 €).

► **Nantes Métropole prévoit d'investir 33,3 M€ pour réaliser les projets 2022 pour le rayonnement et l'ouverture au monde.**

Enseignement supérieur, recherche et innovation

2022 verra la livraison, rue Bias, du nouveau bâtiment du pôle Santé de Nantes Université (5 M€) et celle des anciennes halles Alstom 1 et 2 transformées en plateforme de valorisation économique pour les industries culturelles et créatives (1,6 M€). Les travaux de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) et de l'École de design représenteront chacun 900 000 €. Sont prévus également, la poursuite du soutien aux études pour la nouvelle faculté de médecine (1 M€), les premiers versements concernant le futur quartier de la santé pour sa partie « formation » (2,7 M€) et sa partie « restaurant universitaire » (300 000 €).

► **Nantes Métropole prévoit d'investir 15,6 M€ pour réaliser les projets 2022 en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.**



Graphique : répartition du budget par politiques publiques (fonctionnement et investissement).

LES CHOIX BUDGÉTAIRES DE LA MÉTROPOLE POUR FINANCER CES PROJETS

La situation financière de Nantes Métropole est saine. La collectivité a su contenir le « choc financier » ponctuel et exceptionnel de la crise sanitaire mais celle-ci aura des impacts durables, qu'il faut prévoir. Les projets prévus en conséquence – et décrits en partie dans le chapitre précédent – obligent la Métropole à adapter sa stratégie financière pour, à la fois, préserver les grands équilibres financiers sur la durée et financer son haut niveau d'investissement. Pour cela, les différents leviers seront activés :

- une **utilisation progressive de l'épargne** pour financer le projet ;
- un **réendetttement maîtrisé** pour garder une capacité de désendetttement de 10 ans maximum en fin de mandat (contre 7 ans au mandat précédent) ;
- une **recherche permanente d'efficacité du service public** pour limiter la croissance des dépenses de fonctionnement ;
- une **actualisation des recettes tarifaires vis-à-vis de l'inflation** ;
- une **augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** : pour répondre au besoin spécifique de la politique publique des déchets, dont les dépenses évoluent plus vite que les recettes, elle passera en 2022 de 7,5 à 7,95 %.

Recettes 2022 : stabilité et retour au niveau de 2019

- La **Dotation globale de fonctionnement (DGF)** et les divers concours financiers de l'État baissent globalement de 1,6 M€ en 2022.
- **Les taux d'imposition de fiscalité économique et de taxes foncières (TFB et TFNB) restent stables.**
 - la crise sanitaire a des impacts décalés d'un an sur les recettes de fiscalité d'entreprises. Les inscriptions budgétaires prévoient une baisse de 2,1 % de la **CVAE** (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et une stabilité de la **CFE** (cotisation foncière des entreprises) ;
 - le **versement mobilité**, assis sur la masse salariale des entreprises, sera encore impacté par la crise qui a découlé de la crise sanitaire. Le montant à percevoir s'élèvera à 178,5 M€ ;
 - la réforme, depuis 2021, de la fiscalité locale entraîne pour Nantes Métropole la fin de la taxe d'habitation et la perception d'une **fraction de TVA nationale**. Si la compensation a stabilisé le produit, cela se traduit aussi par une perte de dynamisme des recettes, en plus d'une rupture du lien entre les habitants du territoire et ses finances. Cela malgré le contexte favorable de la démographie et de l'économie dans Nantes Métropole.
- Au final, les recettes financières de Nantes Métropole reviennent à leur niveau de 2019. Elles représentent 1,02 Md€ (tous budgets confondus).

Dépenses 2022 : investir plus de 515 M€ dans nos communes et poursuivre les efforts de gestion

2022 marque la première année de la mise en œuvre du Pacte financier de solidarité entre la Métropole et ses 24 communes membres. Adopté en 2021, ce pacte financier renouvelé au profit des communes leur apporte plus de moyens en investissement et en fonctionnement. Par ce biais, le soutien de la métropole est renforcé pour permettre aux communes de réaliser leurs projets, y compris sur des politiques publiques sur lesquelles la métropole n'intervenait pas ou très peu. C'est donc un effort sans précédent qui est effectué au profit des communes pour accroître la solidarité entre elles, et dans une volonté d'équité territoriale, au regard de leurs besoins et des difficultés spécifiques qu'elles peuvent rencontrer, notamment pour les plus petites ou celles dont les habitants sont les plus défavorisés.

La collectivité se place donc aux côtés des 24 communes, dont la diversité est une réalité et un atout pour la métropole, pour soutenir leurs différents projets. **À noter que ce nouveau pacte financier apporte des effets dès cette année 2022. Globalement, les reversements et contributions à ces dernières représentent 25 % des dépenses** de fonctionnement (117 M€). Elles augmentent de 9,6 M€, soit +8,9%. Un effort qui place Nantes Métropole parmi les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) les plus redistributifs de France.

L'effort d'investissement métropolitain sera amplifié. Ces investissements sans précédent permettront de financer les actions majeures du mandat et de répondre aux enjeux de notre temps et notamment 2 piliers qui irriguent toute l'action métropolitaine : l'égalité pour inclure toutes et tous et la transition écologique pour répondre au défi climatique. **C'est un nouvel acte fort pour l'économie locale en 2022 : 515,9 M€ seront injectés dans l'investissement** (323,3 M€ au budget principal, 105,3 M€ pour les transports en commun et 87,3 M€ pour les autres budgets annexes : déchets, eau, assainissement, stationnement, locaux industriels et commerciaux).

La collectivité poursuivra la maîtrise de ses dépenses de gestion et la recherche d'efficience dans la mise en œuvre de ses politiques publiques. Les dépenses d'accompagnement du territoire pour faire face à la crise et à la situation sanitaire ont continué d'impacter les dépenses de fonctionnement en 2021. C'est pourquoi il reste nécessaire d'optimiser les moyens alloués à nos politiques publiques, pour en maîtriser leur évolution : **les dépenses seront en évolution contenue à 832,4 M€**, tous budgets confondus.